



Photo 1 : Au chaînage 6+300, prise en direction est vers la côte à l'approche sud-ouest de l'intersection route Shipyard. Falaise du côté nord et proximité du chemin de fer du côté sud.



Photo 2: À partir de l'entrée du chemin McNeil, vue vers l'est. Les courbes (C5 et C4) sont sous standard et annoncées à une vitesse recommandée sécuritaire de 55 km/h.



Photo 3: Déplacement du tracé sur ce terrain, propriété du # 383. Le bâtiment au toit rouge est à quelques mètres de l'emprise du projet.



Photo 4: Vue vers l'est à partir de l'entrée du # 383 : courbes, profil déficient et problème de visibilité.



Photo 5: Propriété du # 348. Terrain plus bas que la route aménagé avec nombreux arbres et haies d'arbustes.



Photo 6: Courbes (C11 et C12) dans le secteur des résidences #342 (à gauche) et #339 (côté droit).



Photo 7: À partir du chemin Oatman, situé à la hauteur du # 319, vue vers l'ouest.
Le nouveau tracé passe sur le terrain à gauche, dans l'alignement d'un des
2 hangars à exproprier dont l'un au toit rouge qu'on aperçoit dans la courbe.



Photo 8: La future chaussée passe sur le terrain avant de la résidence #308, la résidence est dans
l'emprise du projet.



Photo 9: Au passage à niveau actuel, vue vers l'ouest. Le nouveau passage sera 15 m. plus au sud.



Photo 10 : Propriété aménagée du # 269. Éloignement de la future route de cette résidence.



Photo 11: À partir du terrain de la résidence # 269, vue en direction sud-ouest du ravin aux approches du ruisseau Busteed. À noter la perte de visibilité du au profil et à la courbe C16.



Photo 12 : Résidences situées à l'extrémité ouest du projet. La résidence #252 est à l'avant plan. Perte de visibilité dans ce secteur. Point haut de drainage et absence de fossés.